RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 15781
Numéro SIREN : 840 628 895
Nom ou dénomination : VIVOPTIM SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2023 sous le numéro de dépôt 105255

VIVOPTIM SOLUTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 euros
Siège social : 3, Square Max-Hymans – 75015 PARIS
RCS PARIS 840 628 895

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 10 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le dix juillet,
A 13h00,

Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN), mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité dont le siège est sis 3, Square Max-Hymans – 75015 Paris, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, représentée par son Président, Monsieur Matthias SAVIGNAC,

En sa qualité d'Associée Unique de la société VIVOPTIM SOLUTIONS,

En présence de Madame Françoise LY, Présidente non associée de la Société.

I - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Révocation d'un administrateur ;
- Nomination d'un nouvel administrateur ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION :

L'Associée unique, connaissance prise de la fin des fonctions salariées de Madame Christine BOUDINEAU au sein de la MGEN, laquelle avait été désignée en qualité d'administratrice de la société Vivoptim Solutions en sa qualité de Directrice Assurance et Protection Sociale de la MGEN afin de représenter la MGEN au Conseil d'administration de ladite société, décide la révocation à effet de ce jour de Madame Christine BOUDINEAU de ses fonctions d'administratrice de la société Vivoptim Solutions conformément à l'article 15.4 des statuts.

DEUXIEME DECISION :

En conséquence de la décision qui précède, l'Associée unique décide de nommer à effet de ce jour en qualité de nouvelle administratrice, en remplacement de Madame Christine BOUDINEAU, pour la durée du mandat restant à courir qui expirera à l'issue de la décision d'Associée unique annuelle à tenir en 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 :

- **Madame Lucie GEORGES**, née le 23/12/1982 à Clermont Ferrand (63), de nationalité française, domiciliée 21 rue Chevreul – 94700 Maisons Alfort,

Laquelle a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait ces fonctions et déclaré ne faire l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction, ni déchéance de nature à faire obstacle à l'exercice de ces fonctions.

TROISIEME DECISION :

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption de la décision qui précède.

De tout ce que dessus, l'Associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée unique
MGEN
Représentée par son Président
Matthias SAVIGNAC